

le choix du bien-être

Dans un environnement collectif sécurisé, permettant de rompre l'isolement par une présence permanente de personnel 24h/24, par des animations, des sorties, des rencontres des activités physiques adaptées, selon vos besoins et au gré de vos envies.



Prestations adaptées, sur mesure, selon vos besoins et vos choix pour favoriser votre autonomie.

Accompagnement dans le projet de vie, dans les actes de la vie courante, en relais ou en complément des professionnels extérieurs.



M.A.R.P.A.

Un concept et un label de la Mutualité Sociale Agricole



Toute personne intéressée peut retirer un dossier d'inscription à la Marpa de Matigny.

Il vous suffit de contacter votre Marpa Les Blés d'Or soit par téléphone, par mail ou par courrier.

Marpa les Blés d'Or
49 rue Nationale 80400 MATIGNY
Tél. 03 22 87 29 74
marpa-matigny80@orange.fr

Votre MARPA à MATIGNY

Maison d'Accueil Rurale Pour Personnes Agées



Choisissez votre nouveau lieu de vie,
Conservez y votre médecin traitant,
infirmière, aide à domicile...

Possibilité d'aide au logement APL
Ouvert à tous régimes de retraite

La Marpa Les Blés d'Or

Un concept éprouvé depuis 1987



Les Marpa sont nées d'une expérimentation dans le cadre du programme MSA d'action contre la dépendance en 1986.

Population accueillie

Les personnes âgées de plus de 60 ans, autonomes et en perte d'autonomie, **issues de tous les régimes de retraite**.



Un projet de vie



Vivre comme chez soi avec les relations sociales et la stimulation nécessaire au bon vieillissement.

Etre accompagné par une équipe soucieuse de répondre aux attentes de chaque résident.



Etre soigné comme chez soi par les professionnels de santé du territoire.

Une petite unité de vie

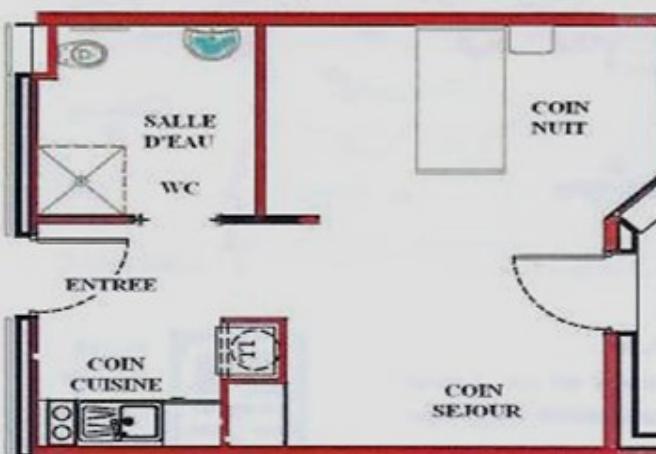
24 résidents au maximum

Logements pour une personne 31m² ou en couple 47 m².

Ils sont meublés par les résidents eux-mêmes selon leurs souhaits.



Adaptés aux personnes à mobilité réduite et équipés d'une Kitcennette, d'une salle d'eau, d'une terrasse extérieure.



Plan d'un logement pour une personne

Aides financières

APL l'Aide Personnalisée au Logement peut être perçue par les résidents.

En fonction de son degré de dépendance, chaque résident peut bénéficier, sous réserve de la réglementation en vigueur de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (l'APA).

La redevance logement

Hors APL la redevance logement est de 1 033 €⁽¹⁾ pour 1 personne à 1 472 €⁽¹⁾ pour un couple, charges de fonctionnement comprises (eau, électricité, chauffage, animations, téléassistance)

Présence de personnel 24h/24



L'établissement offre un service de restauration (cuisine traditionnelle), une téléassistance 24h/24 et des animations chaque jour. Ce lieu est idéal pour rompre la solitude et se sentir en sécurité.

Un service d'entretien du linge est également proposé.